

**ASSISES DU BAS-RHIN****Viols incestueux : sept ans ferme**

La cour d'assises du Bas-Rhin a condamné mercredi soir un homme de 47 ans à sept ans d'emprisonnement pour viols incestueux aggravés et agressions sexuelles incestueuses aggravées. Il a été reconnu coupable d'abus sur la fille handicapée de sa compagne, qui est aujourd'hui décédée. Délégué de l'autorité parentale à sa mort, il a agressé quotidiennement la jeune fille à partir de

ses dix ans, durant une dizaine d'années.

S'il a d'abord échangé ces fa-  
veurs sexuelles avec des ca-  
cadeaux, la victime a expliqué que  
c'est par « peur » qu'elle s'est  
ensuite tue, avant de dénoncer  
les faits en juillet 2015.

Jugé libre, le quadragénaire a été  
incarcéré à l'issue de l'audience.  
Il devra s'astreindre à un suivi  
socio-judiciaire avec injonction  
de soins pendant cinq ans.